

Quels sont les avantages du compteur Linky ?

Un compteur conçu pour les consommateurs : plus de confort, plus de services et plus d'économies

Linky, c'est d'abord **plus de confort pour le consommateur et une réelle amélioration de la qualité du service rendu**. La plupart des opérations pour lesquelles nous avons besoin aujourd'hui de prendre rendez-vous pourront être réalisées à distance sans dérangement : **relevés de la consommation, mise en service** lors d'un déménagement, **modification de puissance**, etc. Les pannes seront détectées et résolues plus rapidement. Les facturations pourront être réalisées sur la base de données réelles et non plus seulement estimées.

Linky, c'est aussi **plus de services pour le consommateur**. Ce que les français connaissent déjà avec le dispositif « heures creuses / heures pleines », pour piloter leur ballon d'eau chaude, pourra se développer. De nouvelles offres tarifaires, mieux adaptées aux besoins des consommateurs, comme par exemple des tarifs « heures semaines / heures week-end », pourront être développées par les fournisseurs.

Enfin, Linky, c'est surtout **une formidable opportunité pour chacun d'améliorer la connaissance de sa consommation et, ainsi, de mieux la maîtriser** en réalisant **des économies d'énergie**. Chacun aura accès à sa consommation sur son ordinateur, son téléphone portable, sa tablette. Chacun pourra la comparer à celle d'autres consommateurs et éventuellement adapter son comportement en conséquence : ma consommation paraît anormalement élevée en hiver ? Peut-être dois-je changer mes radiateurs ? Isoler mes fenêtres ? Cela permettra également l'émergence de nouveaux services de maîtrise des consommations, qu'ils soient proposés par des acteurs publics (réseau des Espace Info Energie de l'ADEME) ou privés (fournisseurs d'énergie ou de services, start-ups spécialisées en maîtrise de l'énergie).

Un compteur écologique au service de la transition énergétique et des territoires

Après le succès de la COP 21 en décembre, la France est plus que jamais engagée sur la voie de la transition énergétique. Linky constitue **une étape clé pour la réussite de cette transition**. Demain, Linky permettra aux élus de mieux calibrer leurs **projets de construction d'éco-quartier ou d'installation de bornes de recharges de véhicules électriques**. L'intégration des plus de 300 000 petits producteurs d'énergie renouvelable sera facilitée. Le déploiement de Linky permettra aux collectivités d'accéder aux données pertinentes dont ils ont besoin pour définir notamment leurs Plan Climat Air Energie Territoires (PCAET) et leurs Territoires à Energie Positive pour une Croissance Verte (TEPCV). Ces données seront mises à leur disposition de façon agglomérées et dans le respect de l'anonymat des clients. **Linky est une étape vers une gestion de l'énergie plus écologique.**

Sans impact sur la facture du client

Le déploiement du compteur Linky n'aura aucun impact sur la facture de chacun. **La fourniture du compteur et l'intervention de pose ne seront pas facturées aux consommateurs**. Le modèle économique du projet est équilibré dans la durée : les gains générés par le compteur compenseront son coût de fabrication et son installation. ERDF assure la totalité du financement de l'investissement nécessaire, estimé à environ 5 milliards d'euros. Le projet a fait l'objet d'un **cadre de régulation spécifique**, adopté par la Commission de régulation de l'énergie en juillet 2014, **qui garantit la neutralité financière du projet pour le consommateur**.

→ Pour aller plus loin : www.erdf.fr - [Décision](#) de la Commission de régulation de l'énergie - [Loi](#) relative à une transition énergétique pour une croissance verte